

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00136 Numéro SIREN : 493 665 871 Nom ou dénomination : ACK

Ce dépôt a été enregistré le 10/12/2020 sous le numéro de dépôt B2020/043978

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : ack Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2

Adresse de l'entreprise 8 RUE JACQUES DE VAUCANSON 69780 MIONS Durée de l'exercice précédent * 1 2

Numéro SIRET* 4 9 3 6 6 5 8 7 1 0 0 0 1 5 Néant ☐ *

				Exercice N clos le,			
				<u>3 1 1 2 2 0 1 9</u>			
		Brut	Amortissements, provisions	Net			
		1	2	3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	58 073	22 997	
		Fonds commercial (1)	AH	AI		5 153 818	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	92 007	26 288	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	42 761	23 915	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
			Autres participations	CU	CV		1 637 708
			Créances rattachées à des participations	BB	BC		
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières *	BH		BI		38 075		
TOTAL (II)	BJ		BK	192 841	6 902 801		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY		120 000	
		Autres créances (3)	BZ	CA		566 653	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:	CD	CE			
	Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG		3 854	
		Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI		95 641	
TOTAL (III)		CJ	CK		786 147		
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Écarts de conversion actif * (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	192 841	6 888 948			

Renvois : (1) Dont droit au bail : ☐ (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : ☐ CP ☐ (3) Part à plus d'un an : ☐ CR ☐

Clause de réserve de propriété : * Immobilisations : ☐ Stocks : ☐ Créances : ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2020

Désignation de l'entreprise		ack		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	37 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	3 700		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	4 374 427		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	362 759		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	186 896		
	TOTAL (I)	DL	4 964 782		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	804		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	2 377 043		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	160 497		
	Dettes fiscales et sociales	DY	185 822		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	2 724 166			
	Ecart de conversion passif *	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	7 688 948			
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Écart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	796 166		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	804			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : <u>ack</u>						Néant ☐ *	
		Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	biens *	FD		FE		FF	
	Production vendue services*	FG	1 475 554	FH		FI	1 475 554
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	1 475 554	FK		FL	1 475 554
	Production stockée*					FM	
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	36 640
	Autres produits (I) (11)					FQ	4
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 512 199
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	1 198 748
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	30 780
	Salaires et traitements*					FY	256 549
	Charges sociales (10)					FZ	179 938
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*				GA	37 446
		- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
	Autres charges (12)					GE	11
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 703 470
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(191 272)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*				(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	550 202
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	550 202
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	34 348
	Différences négatives de change					GS	12
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	34 361
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	515 841
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	324 569

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053-SD 2020

Désignation de l'entreprise <u>ack</u>		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(38 190)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 062 401
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 699 641
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	362 759
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	550 202
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	31 065
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	36 640
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9 dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

ACK

**Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos-le
31 décembre 2019
Montants exprimés en EUR**

**ACK
8, rue Jacques de Vaucanson
ZA de la Pesselière
69780 Mions**

Ce rapport contient 14 pages

Faits majeurs

1.1 Evènements principaux de l'exercice

Aucun fait marquant n'est intervenu sur l'exercice

1.2 Evènements post clôture

La crise sanitaire liée au Covid 19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par loi 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement postérieur au 31 décembre 2019 qui n'a pas donné lieu à un ajustement des comptes annuels clos le 31 décembre 2019, c'est à dire que les actifs et passifs, les charges et produits mentionnés respectivement au bilan et au compte de résultat au 31 décembre 2019 sont comptabilisés et évalués sans tenir compte de cet événement et de ses conséquences.

Les activités ont commencé à être affectées par Covid-19 au premier semestre 2020 et la société Ack s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société Ack compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêt des comptes par le président des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation

1.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes
- Indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 Informations relatives au bilan

2.1 Actif

2.1.1 Tableau des immobilisations

Tableau 2054, voir Annexe 1.

2.1.2 Tableau des amortissements

Tableau 2055, voir Annexe 2.

2.1.3 Fonds commercial

- Le fonds commercial pour 5 153 818€ correspond au mali de fusion suite à l'absorption de la société ACK par la société ABT dont la dénomination sociale a été transformée en ACK (nom de la société absorbée en date du 11 juillet 2008).

2.1.3.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Fonds commercial	Non amorti	
Logiciels et progiciels	Linéaire	3 à 4 ans

- Affectation du boni ou mali de fusion

Eléments d'affectation	Montant	Dépréciation
Fonds commercial	5 153 818 €	0
Total	5 153 818 €	

- Modalités de dépréciation ou sortie du mali de fusion

La valeur d'utilité du fonds de commerce est évaluée selon la méthode utilisant une approche multicritère en prenant en compte notamment la rentabilité et l'activité, tant historique que prévisionnelle.

Une dépréciation est constituée si cette valeur est inférieure à la valeur comptable.

2.1.4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

- Frais d'acquisition

Les frais d'acquisition sont compris dans le coût d'entrée des immobilisations.

2.1.4.1 Amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Installations générales	Linéaire	8 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 5 ans

:

2.1.5 Immobilisations financières

2.1.5.1 Titres de filiales et participations

- Liste des filiales et participations

Tableau page suivante

Informations financières	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales et participations										
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus										
<i>1. Filiale (+50 % du capital détenu par la société)</i>										
ACK FORANKRA	912 000	2 700 761	100 %	483 972	483 972	0	Néant	19 504 785	617 417	142 500
L-EX	8 000	533 883	100 %	10 336	10 336	0	Néant	7 491 297	351 695	200 000
GPI	100 000	614 860	100 %	1 143 400	1 143 400	0	Néant	4 001 057	67 569	200 000
<i>2. Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société) et autres filiales</i>										
NEANT										

2.1.5.2 *Evaluation des titres*

Les titres détenus par la société ACK ont été évalué selon la méthode utilisant une approche multicritère en prenant en compte notamment la rentabilité et l'activité, tant historique que prévisionnelle.

Une dépréciation est constituée si cette valeur est inférieure à la valeur comptable des titres.

2.1.5.3 *Postes du bilan relatif aux filiales et participations*

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la Société a un lien de participation
Créances clients et comptes rattachés	120 000	
Autres créances	556 309	
Emprunts et dettes financières	0	
Emprunts et dettes financières diverses	2 377 043	
Dettes fournisseurs	0	
Autres dettes	0	
Charges financières	31 065	
Produits financiers	550 202	

2.1.6 *Créances*

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.1.6.1 *Classement par échéance*

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

2.1.6.2 *Charges constatées d'avance*

Le poste comprend des charges d'exploitation engagées pour l'exercice 2020 pour 95 641 €

2.2 Passif

2.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

	N-1	+	-	N
Capital	37 000			37 000
Primes, réserves	3 888 380	489 747		4 378 127
Report à nouveau	0			0
Résultat	489 747	362 759	489 747	362 759
Subventions d'investissement	0			0
Provisions réglementées	186 896			186 896
Autres	0			0
Total	4 602 023	852 506	489 747	4 964 782

2.2.2 Capital

2.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 37 000 parts sociales de 1 euros de valeur nominale. Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

Société suédoise AXINTER, dont le siège social est à Stockholm.

Conformément aux articles L. 233-17 et R. 233-15 du Code de commerce, la société ACK SAS est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

2.2.2.3 Evaluations fiscales dérogatoires

- La méthode utilisée pour le calcul des amortissements dérogatoires est la suivante :

Les frais d'acquisition sur titre inscrit à l'actif sont amortis fiscalement en dérogatoire sur cinq ans.

2.2.2.4 Engagements pris en matière de retraite

Aucune provision pour indemnité de fin de carrière n'est comptabilisée dans les comptes au 31 décembre 2019. L'engagement évalué au 31/12/2019 s'élève à 11 649 € charges sociales comprises.

2.2.3 Dettes financières

2.2.3.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

2.2.4 Autres dettes

2.2.4.1 Classement par échéance

Tableau 2057 – voir Annexe 3.

2.2.5 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	804
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	15 240
Dettes fiscales et sociales	87 189
Autres dettes	0
Total	103 233

2.2.5.1 Autres informations significatives

Dettes en monnaie étrangère ayant enregistré un écart de conversion : Etat néant

3 Informations relatives au compte de résultat

3.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité

Secteur d'activité / Marché géographique	Montant
Prestations de services	1 475 554
Total	1 475 554

3.2 Résultat financier

Le poste comprend notamment les dividendes et intérêts sur compte courants pour 550 k€, diminué des intérêts d'emprunts pour 34 k€.

3.3 Résultat exceptionnel

Etat néant

3.4 Impôt sur les bénéfices

3.4.1 Autres informations significatives

- Sociétés intégrées fiscalement

Dans le cadre d'une convention d'intégration fiscale avec les sociétés filles ACKFORAKRA, L-EX et GPI, ACK est seule redevable de l'impôt société auprès de l'administration fiscale. L'économie ou la charge d'impôt liée à l'intégration fiscale est conservée par la société tête de groupe. Montant de l'impôt en provenance de l'intégration fiscale : 411 606 €, montant de l'impôt de la société de la société tête de groupe : - 38 190 €.

4 Autres informations

4.1 Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	2	
Agents de maîtrise et Techniciens	0	
Employés	0	
Ouvriers	0	
Total	2	0

5 Annexes

5.1 Annexe 1

5

IMMOBILISATIONS

N° 2054-SD2020

Désignation de l'entreprise : a/c/c

Néant ☐

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	5 234 888	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui		Dont Composants M1		KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions					KP	118 295	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *		Dont Composants M3		KV	4 000	KW		KX	
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	35 756	LC		LD	26 920	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	158 051	LO		LP	26 920
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
	Autres participations					8U	1 637 708	8V		8W	
	Autres titres immobilisés					1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T	38 075	1U		1V	
	TOTAL IV					LQ	1 675 783	LR		LS	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	7 068 722	OH		OJ	26 920

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Démunitions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
				par virement de poste à poste		par cession à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
				1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CO		DO		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	5 234 888	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG		MH	118 295	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM		MN	4 000
		Matériel de transport			IV		MP		MQ	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS		MT	62 676
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		
	TOTAL III			IY		NG		NH	184 971	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		OU		M7		
	Autres participations			IO		OX		OY	1 637 708	
	Autres titres immobilisés			1I		2B		2C		
	Prêts et autres immobilisations financières			1J		2E		2F	38 075	
	TOTAL IV			1K		NJ		NK	1 675 783	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			1L		OK		OL	7 095 642	

5.2 Annexe 2

6

AMORTISSEMENTS

N° 2055-SD 2020

Désignation de l'entreprise <u>ack</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	37 820	PF	20 254	PG	0	PH	58 073		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV	88 135	PW	3 872	PX	0	PY	92 007		
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	1 318	QE	500	QF	0	QG	1 818		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	28 122	QM	12 821	QN	0	QO	40 943		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL III	QU	117 576	QV	17 192	QW		QX	134 768		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ON	155 395	OP	37 446	OQ		OR	192 841		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS		REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice						
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général des virements (NP + NQ + NR)	NW	Total général des virements (NS + NT + NU)		NY	Total général des virements (NW - NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

5.3 Annexe 3

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

N° 2057-SD 2020

Désignation de l'entreprise :
ack
Néant

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	38 075	UV		UW	38 075		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA							
	Autres créances clients			UX	120 000		120 000				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtée ou remis en garantie* (antérieurement constituée* UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	762		762				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	7 041		7 041				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	2 540		2 540				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)			VC	556 309		556 309				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR							
	Charges constatées d'avance			VS	95 641		95 641				
	TOTAUX			VT	820 369	VU	782 294	VV	38 075		
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE								
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	804		804					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	2 328 000		400 000		1 928 000				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	160 497		160 497						
Personnel et comptes rattachés		8C	60 418		60 418						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	82 336		82 336						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	17 477		17 477					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	25 591		25 591					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	49 043		49 043						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 724 166	VZ	796 166		1 928 000				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	400 000	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ACK
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 37 000 euros
Siège social : Rue Jacques de Vaucanson ZAC de la Pesselière
69780 MIONS
493 665 871 RCS LYON

**PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 31 JUILLET 2020**

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019 SOUMISE ET ADOPTEE**

DEUXIEME DECISION

L'Associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 362 759,42 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice 362 759,42 euros

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit 362 759,42 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois derniers exercices, ni aucun revenu au sens du 1^{er} alinéa du même article.



Copie certifiée conforme
Le Président

ACK SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2019)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2019)

ACK SAS

ZAC De La Pesselière
8 rue Jacques Vaucanson
69780 Moins

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ACK SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 30 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

PricewaterhouseCoopers Audit, Grand Hôtel Dieu 3 Cour du Midi - CS 30259 69287 Lyon cedex 02
Téléphone: +33 (0)4 78 17 81 78, Fax: +33 (0)4 78 17 81 79, www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France, Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-sur-Seine, Nice, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 30 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 27 juillet 2020

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Signature numérique
de SOPHIE LAZARD
Date : 2020.07.27
18:03:43 +02'00'

Sophie Lazard